



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) UNIFIÉES

(Version : 06/2026)

La SARL GESIVI SYSTEME (RCS NIMES 797 708 153), dont le siège social est situé PIST OASIS - 131 Impasse des Palmiers - 30319 ALES CEDEX (ci-après désignée indifféremment « le Vendeur » pour les Produits ou « le Prestataire » pour les Services et Formations), propose à la vente des produits en ligne et des services (Formations et Autres Prestations) à ses clients (ci-après le « Client »).

## SECTION I : DISPOSITIONS GÉNÉRALES (APPLICABLES À TOUTES LES ACTIVITÉS)

### Article 1 – Objet et Champ d'application

1.1. **Objet** : Les présentes CGV définissent les conditions et modalités de vente des produits (boutique en ligne), des services de formation professionnelle continue (Formations) et des autres prestations (accompagnements, ateliers, journées d'étude, conférences, etc.) par la SARL GESIVI SYSTEME.

1.2. **Champ d'application** : Les présentes CGV s'appliquent de plein droit à toute commande ou inscription et annulent et remplacent toutes les conditions générales de vente antérieures.

1.3. **Acceptation** : Toute commande, inscription ou validation en ligne implique l'acceptation sans réserve par le Client des présentes CGV, des tarifs en vigueur et, le cas échéant, des conditions spécifiques mentionnées sur le bon de commande ou la proposition commerciale.

### 1.4. Définitions :

- **Produit** : Désigne tout bien matériel ou logiciel vendu via la boutique en ligne.
- **Service** : Désigne collectivement les Formations et les Autres Prestations.
- **Formation** : Désigne les actions de formation professionnelle continue soumises au Code du travail (NDA : 91 30 03542 30).
- **Autres Prestations** : Désigne les services (accompagnements, conférences, ateliers, journées d'étude, etc.) qui ne sont pas de la formation professionnelle continue.
- **Jour Ouvré** : Désigne un jour de la semaine du **lundi au vendredi inclus**, à l'exception des jours fériés légaux en France.
- **Client Consommateur** : Toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

## Article 2 – Commandes et Validation

2.1. **Modalités** : Les commandes de Produits sont passées en ligne. Les inscriptions aux Services sont effectuées par bulletin d'inscription ou par acceptation de la proposition commerciale du Prestataire.

2.2. **Validation** : La commande n'est considérée comme ferme qu'après l'envoi d'une confirmation expresse par le Vendeur/Prestataire et la réception du paiement intégral (sauf accord spécifique ou acompte prévu pour les Services).

2.3. **Refus** : Le Vendeur/Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande ou inscription en cas de litige antérieur avec le Client, de non-paiement, ou d'indisponibilité du Produit/Service.

## Article 3 – Prix et Facturation

3.1. **Prix** : Les prix sont indiqués en euros.

- **Produits** : Prix indiqués **Toutes Taxes Comprises (TTC)**, hors frais de traitement et d'expédition.
- **Services** :
  - **Formations (NDA)** : Prix indiqués **nets de taxes (HT)**. La TVA est non applicable conformément à l'article 261, 4-4°-a du Code Général des Impôts.
  - **Autres Prestations (Hors Formation)** : Prix indiqués **Hors Taxes (HT)**. La TVA est applicable au taux en vigueur.

3.2. **Modification** : Le Vendeur/Prestataire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les Produits et Services sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande ou de la signature du contrat.

3.3. **Frais** : Pour les Produits, les frais de livraison sont ajoutés au prix des produits. Pour les Services intra, les frais (déplacement, hébergement, outils spécifiques) peuvent être facturés en sus, conformément à la proposition commerciale.

## Article 4 – Modalités de Paiement

4.1. **Délais** : Le paiement s'effectue selon les modalités choisies par le Client (carte bancaire, PayPal, virement, chèque). Sauf indication contraire, les factures sont payables à réception.

4.2. **Retard de paiement** : En cas de retard de paiement, des pénalités égales à **trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur** seront exigibles de plein droit, sans qu'un rappel

soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros (pour les professionnels).

**4.3. Transfert de Propriété (Produits) :** Le transfert de propriété des Produits intervient après l'encaissement de l'intégralité du montant de la commande par le Vendeur.

#### **Article 5 – Propriété Intellectuelle**

L'ensemble des textes, images, documents, commentaires, ouvrages et supports (papiers ou numériques) fournis dans le cadre des Produits ou Services sont la propriété exclusive de la SARL GESIVI SYSTEME. Toute reproduction, représentation, adaptation, ou utilisation, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation écrite préalable et expresse du Vendeur/Prestataire, sous peine de poursuites judiciaires. Le Client s'interdit notamment d'utiliser les supports de Services pour former d'autres personnes.

#### **Article 6 – Responsabilité**

La responsabilité de la SARL GESIVI SYSTEME ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect. En tout état de cause, en cas de responsabilité avérée, le montant total des sommes mises à la charge de la SARL GESIVI SYSTEME ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre du Produit ou du Service concerné. La responsabilité ne saurait être engagée en cas de Force Majeure.

#### **Article 7 – Données Personnelles (RGPD)**

7.1. Collecte et finalité : Les Données à caractère personnel collectées (nom, adresse, contact, historique de commande/inscription) sont traitées par la SARL GESIVI SYSTEME (agissant en tant que Responsable de Traitement) pour l'exécution des commandes, la facturation, la gestion des garanties et de la relation commerciale, conformément à la Politique de Confidentialité disponible sur le site [www.gesivi.fr](http://www.gesivi.fr).

7.2. Droits du Client et Contact : Le Client dispose des droits d'accès, de rectification, de portabilité, de suppression de ses Données personnelles ainsi que des droits à la limitation et à l'opposition au traitement. Ces droits peuvent être exercés :

- Par e-mail à : [info@gesivi.fr](mailto:info@gesivi.fr)
- Par courrier postal à : GESIVI SYSTEME - PIST OASIS - 131 Impasse des Palmiers - 30319 ALES CEDEX

7.3. Sous-traitance des Données (Services) : Si, dans le cadre de l'exécution d'un Service, le Client est amené à transmettre des Données à caractère personnel dont il est le Responsable de Traitement, le Prestataire agira en qualité de Sous-traitant. Le Prestataire s'engage alors à garantir la confidentialité des Données, à les traiter conformément aux

instructions documentées du Client et à prendre les mesures de sécurité techniques et organisationnelles adéquates, comme détaillé dans la Déclaration de Confidentialité.

7.4. Sécurité : Le Prestataire/Vendeur met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité et la confidentialité des Données.

## **Article 8 – Droit Applicable et Litiges**

8.1. **Droit applicable** : Les présentes CGV sont régies par le **droit français**.

8.2. **Règlement amiable** : En cas de litige, le Client s'adressera en priorité au Vendeur/Prestataire pour obtenir une solution amiable. Le Client Consommateur pourra recourir gratuitement au service de médiation dont les coordonnées seront fournies par le Vendeur/Prestataire.

8.3. **Juridiction compétente** : À défaut d'accord amiable ou de recours à la médiation :

- **Pour les Clients Consommateurs** : Les tribunaux compétents seront déterminés selon les règles de droit commun.
- **Pour les Clients Professionnels (B2B)** : Le **Tribunal de Commerce de Nîmes** est seul compétent, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

---

## **SECTION II : DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX PRODUITS DE LA BOUTIQUE EN LIGNE**

### **Article 9 – Livraison et Transfert des Risques**

9.1. **Délais** : Le Vendeur s'engage à expédier la commande au plus tard dans les **3 jours ouvrés** suivant la validation et la réception du paiement intégral. Sauf mention contraire, le délai maximum de livraison est de **trente (30) jours** à compter de la commande. En cas de non-respect de ce délai, le Client Consommateur pourra résoudre le contrat après mise en demeure infructueuse.

9.2. **Transfert des risques** : Les risques de perte ou d'endommagement des Produits sont transférés au Client Consommateur au moment où il prend physiquement possession des Produits.

9.3. **Réception et réserves** : Le Client doit vérifier l'état des Produits au moment de la réception. Toute réserve pour avarie, manque ou défaut doit être **notifiée au transporteur par écrit (sur le bon de livraison)**, puis confirmée au transporteur par lettre recommandée dans les **trois (3) jours** suivant la réception, avec copie au Vendeur.

## **Article 10 – Droit de Rétractation (Produits)**

10.1. **Délai** : Le Client Consommateur dispose d'un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

10.2. **Retour et Remboursement** : Le Client doit notifier sa décision de rétractation et retourner le Produit au Vendeur dans les **quatorze (14) jours** suivant la notification. Le Produit doit être retourné complet et dans son état neuf d'origine. Les **frais de retour sont à la charge exclusive du Client**. Le Vendeur remboursera le prix du Produit et les frais de livraison initiaux dans les 14 jours suivant la réception du Produit ou de la preuve d'expédition.

10.3. **Exceptions** : Le droit de rétractation ne s'applique pas notamment aux logiciels informatiques descellés par le Client ou aux Produits confectionnés selon les spécifications du Client.

## **Article 11 – Garanties Légales (Produits)**

11.1. Les Produits sont soumis aux garanties légales de conformité (Articles L. 217-3 et suivants du Code de la consommation) et des vices cachés (Articles 1641 et suivants du Code civil).

11.2. Le Client dispose d'un délai de **deux (2) ans** à compter de la délivrance du bien pour agir en application de la garantie légale de conformité.

---

## **SECTION III : DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES (RÉGIME CODE DU TRAVAIL)**

### **Article 12 – Modalités d'Inscription et Contrat**

12.1. **Document Contractuel** : La commande de Formation donne lieu à l'établissement d'une **Convention de Formation** (pour les entreprises) ou d'un **Contrat de Formation Professionnelle** (pour les particuliers autofinçant leur formation).

12.2. **Réglementation** : Les Formations ne peuvent être financées avec le budget de la formation professionnelle continue que si elles respectent les conditions d'imputabilité légales.

### **12.3. Effectifs des Formations Intra**

Pour la qualité de la Formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis dans la Convention de Formation. Le Client s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu. En cas d'effectif supérieur au nombre maximal convenu, une **pénalité forfaitaire de 150 € HT** par participant supplémentaire sera facturée au Client.

## **Article 12 bis – Adaptation pédagogique des formations intra**

Dans le cadre des formations réalisées en intra, le Prestataire procède à une contextualisation pédagogique des contenus afin de tenir compte des spécificités de l'établissement, de son environnement professionnel et des situations rencontrées par les participants.

Cette adaptation peut notamment porter sur les exemples utilisés, les études de cas, les mises en situation, les procédures internes communiquées par le Client et les problématiques propres à son secteur d'activité.

Cette contextualisation est incluse dans le prix de la prestation, dès lors qu'elle n'entraîne pas de modification substantielle des objectifs, de la durée ou de l'ingénierie pédagogique de la formation.

Toute demande du Client nécessitant la création de contenus spécifiques, de supports dédiés, de procédures personnalisées, de référentiels internes ou toute adaptation dépassant le cadre normal de la contextualisation fera l'objet d'une proposition commerciale complémentaire.

## **Article 12 ter – Modalités Spécifiques aux Formations E-learning (FOAD)**

**12 bis.1. Définition et Accès :** Les Formations en e-learning ou à distance (FOAD) impliquent l'accès à une plateforme numérique et des ressources pédagogiques à distance. L'accès à la plateforme est fourni au Client pour une durée limitée précisée dans la Convention/Contrat de Formation.

**12 bis.2. Assistance et Tutorat :** Le Prestataire s'engage à assurer un accompagnement pédagogique et technique du Client. Les modalités d'assistance ou de tutorat (téléphone, e-mail, classes virtuelles), les horaires d'intervention et les délais de réponse sont précisés dans le programme de Formation.

**12 bis.3. Suivi de l'Assiduité et des Acquisitions :** Pour permettre l'imputabilité de l'action de formation sur les fonds de la formation professionnelle, le Prestataire met en place des outils de suivi permettant de :

- **Justifier la participation du Stagiaire :** Enregistrement des connexions, temps passé sur les modules, activités réalisées.
- **Évaluer l'acquisition des connaissances :** Réalisation de tests, quiz, évaluations finales ou exercices.

**12 bis.4. Matériel :** Le Client est responsable de disposer du matériel informatique adéquat, d'une connexion Internet stable et des logiciels nécessaires (dont les spécifications sont précisées avant l'inscription) pour accéder à la plateforme. Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des problèmes techniques liés au matériel ou à la connexion du Client.

12 bis.5. **Code d'accès** : Les codes d'accès à la plateforme sont personnels et strictement confidentiels. Le Client s'interdit de les partager avec des tiers. Tout manquement entraînera la suspension immédiate de l'accès sans préjudice pour le paiement de la totalité du prix de la Formation.

### **Article 13 – Annulation, Report et Remplacement**

13.1. **Annulation/Report par le Prestataire** : Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de reporter une Formation (nombre insuffisant de participants, force majeure) et d'en informer le Client au plus tard **7 jours calendaires** avant la date prévue. Dans ce cas, le Prestataire procède au remboursement des sommes versées, à l'exclusion de tout autre coût ou indemnité.

#### **13.2. Annulation/Report par le Client Professionnel :**

- Demande reçue au moins **30 jours calendaires** avant la Formation : sans frais.
- Demande reçue entre 29 jours et 8 jours calendaires : indemnité forfaitaire de 30%
- Demande reçue après le 8ème jour calendaire : **la totalité du prix est facturée.**

### **Article 14 – Droit de Rétractation (Contrat de Formation Professionnelle)**

14.1. **Application** : La présente clause s'applique uniquement aux Clients ayant signé un **Contrat de Formation Professionnelle** (personne physique autofinçant sa Formation).

14.2. **Délai** : Le Client dispose d'un délai de **dix (10) jours calendaires** pour se rétracter, à compter de la date de signature du Contrat.

14.3. **Effet** : En cas de rétractation dans ce délai, le Contrat est résilié et **aucune somme ne peut être exigée** du Client. La notification doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception.

### **Article 15 – Financement**

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable du refus de prise en charge d'un organisme financeur (OPCO). Si la prise en charge n'est pas reçue par le Prestataire avant le 1er jour de la Formation, le Client sera facturé de l'intégralité du prix, et restera redevable du montant en cas de non-paiement par l'organisme financeur.

### **Article 15 bis – Inscriptions via Mon Compte Formation (CPF)**

15 bis.1. **Régime Contractuel** : Les inscriptions aux Formations éligibles au CPF sont réalisées exclusivement via la plateforme numérique **Mon Compte Formation**. Dans ce cas, les conditions générales d'utilisation de la plateforme et les conditions particulières d'achat (notamment en matière de prix, de délais et de modalités de versement) font partie intégrante des relations contractuelles.

15 bis.2. **Droit de Dédite/Rétractation (CPF)** : Conformément aux dispositions de la plateforme Mon Compte Formation, le Client particulier dispose d'un **délai de rétractation de onze (11) jours francs** à compter de la date de validation de son dossier d'inscription sur la plateforme. Le Prestataire ne peut percevoir de financement du CPF, ou d'autres organismes, avant l'expiration de ce délai de rétractation.

15 bis.3. **Annulation et Dédommagement** : Passé ce délai de onze (11) jours francs, le Client est considéré comme ayant confirmé son inscription. En cas d'annulation ou d'abandon par le Client après le délai de rétractation et/ou le début de la Formation, les règles de dédommagement et de remboursement sont celles prévues par la plateforme Mon Compte Formation et le Prestataire pourra facturer au Client des frais de dédommagement, comme prévu par les conditions spécifiques de la formation sur la plateforme.

---

## **SECTION IV : DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX AUTRES PRESTATIONS (HORS FORMATION)**

### **Article 16 – Modalités d'Exécution**

Les Autres Prestations (journées d'étude, conférences, etc.) ne relèvent pas du champ de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge au titre de la contribution unique à la formation professionnelle.

#### **16.1 Effectifs des Autres Prestations Intra**

Pour le bon déroulement de la Prestation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis dans la proposition commerciale. Le Client s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu. En cas d'effectif supérieur au nombre maximal convenu, une **pénalité forfaitaire de 150 € HT** par participant supplémentaire sera facturée au Client.

#### **Article 16 bis – Adaptation des prestations**

Les journées d'étude, ateliers, conférences et autres prestations peuvent être adaptés au contexte du Client afin de répondre aux enjeux propres à son organisation et à son public.

Cette adaptation, lorsqu'elle relève d'une simple contextualisation des contenus et des exemples, est incluse dans la prestation.

Toute demande nécessitant un travail spécifique d'ingénierie, la création de livrables personnalisés ou le développement de contenus dédiés donnera lieu à une proposition commerciale complémentaire.

### **Article 17 – Annulation et Report**

**17.1. Annulation/Report par le Prestataire :** Les mêmes conditions que l'Article 13.1 (Formations) s'appliquent.

**17.2. Annulation/Report par le Client Professionnel :** Les mêmes conditions que l'Article 13.2 (Formations) s'appliquent.

### **Article 18 – Droit de Rétractation (Autres Prestations - Vente à distance)**

**18.1. Application :** La présente clause s'applique uniquement lorsque la Prestation est commandée à distance par un Client Consommateur (hors activité professionnelle).

**18.2. Délai :** Le Client Consommateur dispose d'un délai de **quatorze (14) jours calendaires** pour exercer son droit de rétractation, à compter du jour de la conclusion du contrat.

**18.3. Effet :** Si le Client demande expressément l'exécution immédiate du service, il restera redevable d'un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter.